

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-111 : Rapport de situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Tout d'abord, conformément aux dispositions de l'article 61 de la Loi du 4 août 2014 relative à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, les EPCI de plus de 20 000 habitants sont dans l'obligation de présenter, au moment du vote du budget, un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Ce rapport est joint en annexe et reprend notamment les données relatives : au recrutement, à la formation, au temps de travail, à la promotion professionnelle, aux conditions de travail, à la rémunération, à l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle.

- La commission « Finances » du 8 mars 2023 et le bureau du 9 mars 2023 ont pris acte

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de prendre acte du rapport annuel 2023 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

Pièce jointe :  
*Rapport 2023*

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20230325-17-DE

Réception par le Sous-Préfet : 25-03-2023

Acte mis en ligne le 28-03-2023

Publication le : 25-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par déléation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAI, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-112 : Examen et vote du Budget Principal 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

- Section de fonctionnement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 49 640 895,88 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 23 339 291,49 €

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, avec 1 voix « contre » (M.Hubert) et 36 voix « pour », DECIDE :*

- *de voter le Budget principal 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

Pièce jointe :

*Présentation synthétique des CFU 2022 – affectation résultats – budgets 2023*

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

044-200067346-20230329-1-BF

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 29-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD

Par délégation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-113 : Examen et vote du Budget annexe Ordures Ménagères TEOM 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

- Section de fonctionnement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 21 610 948 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 13 096 976.34 €

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le budget annexe « ordures ménagères - TEOM » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20230328-15-BF

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par délégation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAI, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-114 : Examen et vote du Budget annexe TRANSPORTS 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

- Section d'exploitation – équilibrée en recettes et en dépenses à : 4 116 683.74 €
- Pas de section d'investissement

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le budget annexe « transports » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20230328-14-BF

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par délégation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAI, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-115 : Examen et vote du Budget PHOTOVOLTAIQUE 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

- Section d'exploitation – équilibrée en recettes et en dépenses à : 113 600 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 97 634.04€

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le budget annexe « photovoltaïque » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20230328-13-BF

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par délégation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-116 : Examen et vote du Budget annexe Assainissement collectif 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

- Section d'exploitation – équilibrée en recettes et en dépenses à : 11 662 903 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 13 432 331 €

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le budget annexe « assainissement collectif » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

044-200067346-20230328-12-BF

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD

Par déléation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAI, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-117 : Examen et vote du Budget annexe SPANC 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

- Section d'exploitation – équilibrée en recettes et en dépenses à : 154 124.79 €
- Pas de section d'investissement

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le Budget annexe « SPANC » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20230328-11-BF

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par délégation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAI, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-118 : Examen et vote du Budget annexe GEMAPI 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

- Section de fonctionnement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 1 732 516 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 6 020 580.40 €

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le Budget annexe « GEMAPI » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20230328-10-BF

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par déléation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-119 : Examen et vote du Budget annexe ACTION ECONOMIQUE 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

Ce budget annexe concerne la gestion des immobiliers d'entreprises sur l'ancien secteur de Cœur Pays de Retz (pépinière, hôtels d'entreprises, ...) et du WIP

- Section de fonctionnement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 596 185.41 €
- Section d'investissement – équilibrée en recettes et en dépenses à : 3 018 988.58 €

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le Budget annexe « ACTION ECONOMIQUE » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20230328-9-BF

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par déléation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAI, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-120 : Examen et vote du Budget annexe ZAE Pont Béranger 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section d'exploitation – équilibrée en recettes et en dépenses à : 3 088 321.69 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 2 733 925.56 €

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le Budget annexe « ZAE Pont Béranger » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

044-200067346-20230328-8-BF

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD

Par déléation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-121 : Examen et vote du Budget annexe ZAE ZAIC 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section d'exploitation – équilibrée en recettes et en dépenses à : 4 901 385.39 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 3 821 644.02 €

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le Budget annexe « ZAE ZAIC » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

044-200067346-20230328-7-BF

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par déléation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-122 : Examen et vote du Budget annexe ZAE Princetière 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 465 820.85 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 636 272.72 €

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le Budget annexe « ZAE Princetière » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20230328-6-BF

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par déléation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-123 : Examen et vote du Budget annexe ZAE Bel Air 3 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 24 723.03 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 24 673.03 €

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le Budget annexe « ZAE Bel Air 3 » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20230328-5-BF

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par délégation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-124 : Examen et vote du Budget annexe ZAE Musse 2 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 15 550 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 15 500 €

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le Budget annexe « ZAE Musse 2 » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20230328-42-BF

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par délégation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAI, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-125 : Examen et vote du Budget annexe ZAE Mottay 2 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 26 529.55 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 26 479.55 €

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le Budget annexe « ZAE Mottay 2 » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20230328-41-BF

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par délégation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAI, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-126 : Examen et vote du Budget annexe ZAE Beau Soleil 2 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

Les budgets annexes des « zones d'activités économiques » doivent être créés pour la durée de réalisation de l'opération et sont financés par les ventes de terrains, les subventions ou participations venant de tiers ou de la collectivité par le biais du budget principal.

Les dépenses et recettes s'inscrivent dans un cycle qui génère des écritures d'ordre (sans flux financier) pour alimenter le stockage et déstockage du foncier de la zone.

- Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 387 704.70 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 425 229.33 €

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le Budget annexe « ZAE Beau Soleil 2 » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

044-200067346-20230328-40-BF

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par délégation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-127 : Examen et vote du Budget annexe Optimisation Foncière 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Le Budget Primitif 2023 a été préparé selon les orientations budgétaires adoptées lors du conseil communautaire du 2 février 2023. Il est rappelé qu'il intègre les résultats consolidés de clôture de l'exercice 2022.

- Section de fonctionnement équilibrée en recettes et en dépenses à : 1 278 250 €
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses à : 639 100 €

- Vu l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité.

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de voter le Budget annexe « Optimisation Foncière » 2023 par nature avec une présentation fonctionnelle et par chapitre*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20230328-39-BF

Réception par le Sous-Préfet : 28-03-2023

Acte mis en ligne le 29-03-2023

Publication le : 29-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par délégation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-128 : Vote des taux de fiscalité additionnelle et taux de CFEU 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Pour faire face aux besoins de financement complémentaire apparus dans le cadre de la prospective financière 2021 – 2026 et comme débattu lors de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire lors de la séance du conseil communautaire du 2 février 2023, une réévaluation des recettes fiscales a été actée.

Le scénario retenu prévoit une hausse du taux de fiscalité de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) et de la taxe sur le Foncier Bâti.

**Proposition pour 2023 :**

	2022	2023
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THRS)	9,75 %	<b>13,27 %</b>
Foncier Bâti	4,34 %	<b>5,91 %</b>
Foncier Non Bâti	5,71 %	<b>5,71 %</b>
CFE	25,89 %	<b>25,89 %</b>

Pour fixer le taux de CFE, la collectivité peut utiliser un taux additionnel dit taux de réserve, qui correspond à la différence entre le taux maximum de CFE de droit commun et le taux de CFE effectivement voté par l'EPCI.

Pour 2023, l'agglomération ne dispose plus de « taux de réserve », selon l'état 1259 PFU de 2023.

- VU l'article 2331-3 du CGCT,
- VU les articles 1379-0 bis, 1639 A, 1636 B sexies et suivants du code général des impôts,
- VU l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité,

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, avec 1 voix « contre » (M.Hubert) et 36 voix « pour », DECIDE :*

- *de fixer les taux de fiscalité proposés ci-dessus à savoir :*
  - *Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 13,27 %*
  - *Taux de Foncier bâti : 5,91 %*
  - *Taux de Foncier Non Bâti : 5,71 %*
  - *Taux de CFE : 25.89%*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

Acte certifié exécutoire à Pornic

044-200067346-20230325-16-DE

Réception par le Sous-Préfet : 25-03-2023

Acte mis en ligne le 28-03-2023

Publication le : 25-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD  
Par délégation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents :** M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEaute, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés :** Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents :** Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs :** M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance :** Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-129 : Vote du Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour l'année 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

Par une délibération n°2020-351 en date du 19 novembre 2020, le conseil communautaire « Pornic Agglo Pays de Retz » a décidé d'instituer et de percevoir, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la taxe d'enlèvement ordures ménagères (TEOM), sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.

Par une délibération n°2021-412, en date du 23 septembre 2021, le conseil communautaire « Pornic Agglo Pays de Retz » a décidé de définir des zones de perception en vue de proportionner le montant de la taxe à l'importance du service rendu (zone 1 bénéficiant d'une collecte hebdomadaire des ordures ménagères et zone 2 bénéficiant d'une collecte des ordures ménagères tous les 15 jours).

Au regard des besoins en financement par la TEOM, défini au projet de budget annexe TEOM pour l'année 2023, il est proposé pour l'année 2023 de maintenir les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères votés pour l'année 2022 c'est-à-dire :

- o zone n°1 composée des communes ou parties de communes suivantes où les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine (secteur C1) : 13,17 % ;

- zone n°2 composée des communes ou parties de communes suivantes où les ordures ménagères sont collectées une fois tous les 15 jours (secteur C0,5) : 12,17 %.

Considérant, les zones de perception de la TEOM définies par la délibération n°2021-412 du 23 septembre 2021 en vue de proportionner le montant de la taxe à l'importance du service rendu apprécié en fonction des conditions de réalisation du service et de son coût,

Considérant, la nécessité de voter des taux de TEOM proportionnés au montant des dépenses mentionnées au premier alinéa du I de l'article 1520 du code général des impôts et non couvertes par des recettes ordinaires non fiscales,

- VU les articles L.2224-13 et L.2224-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
- VU l'article L.5216-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;
- VU l'article 1520 du code général des impôts (CGI) ;
- VU l'article 1636 B undecies du code général des impôts ;
- VU l'article 1639 A bis, II, du code général des impôts ;
- VU la délibération n°2020-351 en date du 19 novembre 2020 du conseil communautaire de l'agglomération, instituant la TEOM pour financer le service de gestion des déchets ménagers et assimilés à compter du 1er janvier 2022 sur l'ensemble du territoire ;
- VU la délibération n°2021-412, en date du 23 septembre 2021, du conseil communautaire de l'agglomération définissant les modalités de mise en œuvre de la TEOM ;
- VU l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité ;

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, avec 1 voix « contre » (M.Hubert) et 36 voix « pour », DECIDE :*

- *de fixer, pour l'année 2023, les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de la manière suivante :*
  - *zone n°1 composée des communes ou parties de communes suivantes (secteur C1) : 13,17%.*
  - *zone n°2 composée des communes ou parties de communes suivantes (secteur C0,5) : 12,17%.*
- *d'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de la présente délibération ;*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

044-200067346-20230325-15-DE

Acte mis en ligne le 28-03-2023

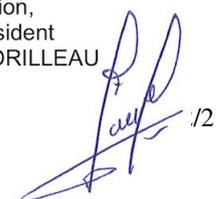
Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 25-03-2023

Publication le : 25-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD

Par délégation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



12

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAI, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-130 : Définition du produit GEMAPI pour 2023**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

La communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et a décidé d'instaurer la taxe GEMAPI, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, afin de financer cette nouvelle compétence.

Conformément aux articles 1530 bis et 1639 A du CGI, le produit de cette taxe GEMAPI doit être fixé tous les ans avant le 15 avril.

Afin d'équilibrer le budget annexe GEMAPI, le montant du produit attendu proposé pour 2023 est de 1 380 216 € et reste calculé sur la base de 17 € par habitant (population DGF) comme pour la détermination du produit des années précédentes.

Pour rappel, ce budget annexe GEMAPI intègre les dépenses et les recettes :

- de fonctionnement : le personnel, les adhésions aux structures syndicales, les prestations de surveillance et d'entretien tant sur les ouvrages de protection contre les inondations que sur les milieux aquatiques et la gestion du trait de côte, ainsi que les charges financières inhérentes au remboursement d'intérêt d'emprunt,
- d'investissement, notamment les travaux relatifs à l'entretien des ouvrages de protection contre les inondations (digues, émissaires en mer, ...), à la gestion du trait de côte (épis et transferts de sable, perré, confortement des falaises ...) et à la gestion des milieux aquatiques (entretien du réseau hydraulique des marais, restauration du lit et des berges des cours d'eau, rétablissement de la continuité écologique, ...) ainsi que le remboursement du capital restant dû inhérent aux emprunts

Ces travaux bénéficieront par ailleurs des subventions allouées par les principaux partenaires financiers de l'agglomération (Etat, Région, Département, Agence de l'Eau, Europe).

Il appartient donc à la collectivité de voter le produit attendu et il revient aux services de l'Etat d'en déterminer les taux.

- VU les articles 2044 et 2052 du Code Civil,
- VU le point II de l'article 1530bis du Code Général des Impôts et l'article 1639A précisant que le produit de la taxe GEMAPI doit être fixé tous les ans avant le 15 avril,
- VU l'avis favorable des commissions « Cycle de l'eau » du 8 mars 2023 et « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité ;

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *de maintenir la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations,*
- *de voter le produit GEMAPI attendu pour un montant de 1 380 216 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023,*
- *de charger Monsieur le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

044-200067346-20230325-14-DE

Acte mis en ligne le 28-03-2023

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 25-03-2023

Publication le : 25-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD

Par délégation,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU



2

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMERATION « PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ »**

**SEANCE PUBLIQUE DU 23 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mars à 19H30, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz », s'est réuni à son siège administratif - 2 rue Dr Ange Guépin à PORNIC, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRARD, Président, sur convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois.

**Présents** : M. Gérard ALLAIN, M. Edgard BARBE, M. Daniel BENARD, Mme Joëlle BERTRAND, M. Jean-Michel BRARD, Mme Pascale BRIAND, Mme Isabelle CALARD, M. Claude CAUDAL, Mme Brigitte DIERICX, Mme Monique DIONNET, M. Jacky DROUET, M. Jean-Bernard FERRER, M. Joël HERBIN, M. Antoine HUBERT, M. Gaëtan LEAUTE, Mme Séverine MARCHAND, Mme Marie-Paule MARIE, M. Pierre MARTIN, Mme Bernadette MELLERIN, Mme Karine MICHAUD, M. Bernard MORILLEAU, M. Dominique MUSLEWSKI, M. Luc NORMAND, Mme Nadège PLACE, M. Jacques PRIEUR, M. Patrick PRIN, Mme Françoise RELANDEAU, M. Jacques RIPOCHE, Mme Isabelle RONDINEAU, M. Rémy ROHRBACH, Mme Virginie ROTHAIS, Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Danielle VINCENT.

**Excusés** : Mme Laurence BRETON, M. Philippe BRIANCEAU, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN, Mme Céline EVIN, M. Paul-Eric FILY, Mme Claire HUGUES.

**Absents** : Mme Carole BRAS, M. Frédéric ERAUD, M. Hervé YDE.

**Pouvoirs** : M. Philippe BRIANCEAU à M. Jacky DROUET, Mme Eloïse BOURREAU-GOBIN à M. Rémy ROHRBACH, M. Paul-Eric FILY à Mme Christiane VAN GOETHEM, Mme Claire HUGUES à M. Jean-Michel BRARD.

**Secrétaire de séance** : Mme Danièle VINCENT.

Conseillers en exercice : 42 - Quorum : 22 - En service : 33 - Pouvoirs : 4 - Votants : 37

**2023-131 : Constitution de provisions pour risques et charges financières**

**Rapporteur : Monsieur Bernard MORILLEAU – Vice-Président en charge de la commission « Finances – Grands projets – Prospective – Mutualisation »**

En application du principe comptable de prudence, il convient de constituer une provision dès qu'apparaît un risque susceptible de conduire la collectivité à verser une somme d'argent significative.

**1. Provision pour monétisation des jours épargnés sur le Compte Epargne Temps CET**

La communauté d'agglomération a instauré le Compte Epargne Temps (CET) pour les agents titulaires et contractuels de la collectivité. Le CET permet à son titulaire d'accumuler des droits à congés selon les modalités définies dans ladite délibération et rappelées dans le règlement intérieur de la collectivité.

Afin de couvrir le coût des congés accordés au titre du CET induit par le remplacement d'un agent, le financement du transfert des droits sur une nouvelle collectivité employeur ou encore la monétisation de ces jours de CET, il convient de constituer des provisions budgétaires conformément à la nomenclature M57.

Au 1er janvier 2023, 145 agents ont ouvert un CET pour un nombre total de jours monétisables s'élevant à 1030. Les jours monétisables sont ceux épargnés au-delà du 15ème.

Aussi, il convient d'ajuster la provision constituée l'année passée, au réel des jours épargnés au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cela nécessite une provision complémentaire pour 2023 à hauteur de 16 051 € pour atteindre 93 402 € correspondant au total des jours monétisables.

## 2. Provision pour créances douteuses

Il convient de compléter la provision pour créances douteuses constituée l'année passée sur le budget annexe Assainissement Non Collectif à hauteur de 400 € au compte 6817 (opération d'ordre semi-budgétaire).

- VU l'avis favorable de la commission « Finances » du 8 mars 2023 et du bureau du 9 mars 2023 à l'unanimité ;

Après en avoir délibéré par vote à mains levées,

*Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, DECIDE :*

- *d'approuver la constitution d'un provisionnement complémentaire à hauteur 16 051 € sur le budget principal, pour un risque correspondant à la monétisation des jours épargnés sur le Compte Epargne Temps*
- *d'approuver la constitution d'un provisionnement complémentaire à hauteur 400 € pour le budget assainissement non collectif, pour un risque correspondant à des créances douteuses*

**Le Président,  
Jean-Michel BRARD**

AR Sous-Préfecture de Saint Nazaire

044-200067346-20230325-13-DE

Acte mis en ligne le 28-03-2023

Acte certifié exécutoire à Pornic

Réception par le Sous-Préfet : 25-03-2023

Publication le : 25-03-2023

Pour Le Président,  
Jean-Michel BRARD

Par délégué,  
Le vice-président  
Bernard MORILLEAU

A blue ink signature of Bernard Morilleau, the vice-president, is written over the text. The signature is stylized and includes a large flourish at the end.